

PROJET ÉOLIEN DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT**

LE 10 JUIN 2015

PAR

**SUZANNE LABRÈQUE, CITOYENNE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

J'ai assisté aux audiences du BAPE qui se sont déroulé les 19, 20 et 21 mai dernier.

Ce n'est pas sans surprise ni consternation que ces audiences m'ont permis de confirmer mon impression, plus concrètement sur la façon dont s'y prennent les promoteurs, les autorités gouvernementales et les signataires pour implanter en milieux habités et agricoles un projet éolien.

Il est déplorable que certaines autorités locales (Municipalité de Saint-Cyprien, MRC) et les divers ministères et organismes gouvernementaux (CPTAQ, Ministère de l'Environnement, Ministère des Ressources naturelles...) soient parties prenantes du projet du promoteur au détriment de la démocratie, et du simple bon sens économique.

La froideur, l'intransigeance, la tolérance face aux questions non répondues ou mal répondues ont laissé à plusieurs un goût amer, malgré le caractère hautement démocratique du BAPE.

Si les recommandations du BAPE et la décision que prendra le ministre ne prennent pas en considération ce que pense la majorité, nous, citoyens, auront à subir la transformation de notre milieu agricole de vie en site industriel avec tout ce qui en découle.

Le syndrome « pas dans ma cour » dont nous affublent les urbains, ne fait que conforter ces derniers. Car si les éoliennes leur sont si chères, alors qu'attendent-ils pour en réclamer dans leur propre cour ? Sur le Mont-Royal, le Mont St-Bruno, au parc Jean-Drapeau, au parc Maisonneuve, sur les Plaines d'Abraham...

Et les politiciens, quand les verrons-nous s'approprier d'un projet éolien sur les bords du lac Brome, lac Massawipi, lac Memphrémagog, lac St-Joseph, le Mont Tremblant, l'Île St-Bernard, l'Île d'Orléans....et j'en passe.

Politiciens, pourquoi ne pas promouvoir de projets éoliens sur des terres publiques, en milieu urbain ou dans les municipalités de noble villégiature?

Au Danemark, on voit des éoliennes dans l'océan. À Boston, vous en verrez en bordure de la ville. Alors pourquoi ne pas faire comme eux ?

Le Québec compte moins de 5 % de surface habitée, alors pourquoi ne pas orienter les projets vers des emplacements dont les impacts sur les populations seraient nettement moindres?

Au nom de l'austérité, pourquoi vouloir implanter un parc éolien en situation de surplus énergétique ? Pourquoi vouloir implanter un parc éolien alors que la population du Québec fait face à une hausse de l'électricité de 2,9% consentie à Hydro-Québec, alors que 2,1% s'expliquent par l'éolien ?

Au nom de la transparence, prendrez-vous en considération les préoccupations de la population concernée?

Au nom de la démocratie, respecterez-vous la non acceptabilité sociale, tiendrez-vous compte des déchirements dans les familles et dans les communautés visées ?

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la décision n'ait pas déjà été prise.